droit, Mme Jacquemont crut pouvoir franchir les voies sans difficulté.

Malheureusement, au même moment, arrivait de la direction de Lille un tramway se dirigeant vers la place de Mareq.

Mme Jacquemont n'entendit pas la sirène avertisseuse et continua sa route à la vitesse d'environ 20 kilomètres à l'heure.

A deux mètres de la voie, apercevant le tramway, la conductrice donna un violent coup de volant à droite, mais il était trop tard. Le lourd véhicule happa l'automobile à l'avant-gauche et la projeta cinq mètres plus loin, sur la chaussée latérale.

On se porta immédiatement au secours de la victime, qui se plaignait de fortes douleurs à l'épaule gauche. M. le docteur Haverland, mandé d'urgence, constata une fracture de la clavicule gauche, ainsi qu'une coupure à l'arcade sourcilière gauche. Il fit transporter la victime chez ses amies, 92, avenue de la Petite-Hollande.

M. Jacquemet, commissaire de police, ainsi que le garde Leplat se rendirent immédiatement sur les lieux de l'accident et commencèrent leur enquête.

L'automobile, qui avait son avant-rauche complètement démoli, fut conduite au garage des Trois-Villes, au Croisé-Laroche.

Quant au tramway tamponneur, les dégâts sont insignifiants et, après un court arrêt, il put reprendre sa marche.

Une note de l'Angleterre sur les dettes et réparations

Londres, 17 décembre. — On confirme officiellement, au ministère des Affaires étrangères, que le ministre a remis à M. de Fleuriau, afin qu'il le fasse parvenir à Paris, une note définissant la position du gouvernement de Londres en matière de dettes et de réparations.

On croit savoir que le mémorandum traite, d'une part, des crédits à court terme investis par la Cité en Allemagne ; leur situation est définie en fonction des résolutions du Comité Wiggins.

Le texte préciserait, d'autre part, que l'examen approfondi de la question ne pourra avoir lieu que quand le Comité de Bâle aura terminé ses travaux. En matière de réparations, le mémorandum refait, sans aucune intransigeance, l'exposé de la thèse britannique.

De façon générale, le mémorandum dont le ton est particulièrement courtois, laisse la porte ouverte à toutes les négociations possibles, afin d'ajuster les points de vue des deux pays.

Dans les milieux britanniques bien renseignés, on s'entretient, avec un vif intérêt, des perspectives qui s'offrent à la prochaine Conférence des réparations, mais l'on ne peut encore obtenir de précisions sur le lieu de sa réunion. Il convient toutefois de noter qu'on dément les bruits qui avaient couru ce matin, suivant lesquels les travaux de la Conférence se dérouleraient à Bruxelles, mais qu'un mouvement se dessinerait, ici, en faveur de La Haye.

L'Angleterre refuse de modifier son tarif douanier en faveur de l'Allemagne

Berlin, 17 décembre. — Nous apprenons de bonne source que les démarches effectuées par l'ambassadeur d'Allemagne à Londres, en vue d'obtenir des concessions de l'Angleterre dans la question des tarifs douaniers ont complètement échoué.

Le Gouvernement anglais a répondu à l'ambassadeur que les mesures dont l'Allemagne se plaignait sont pour l'instant d'un caractère provisoire et ont été dictées par un souci d'autoprotection absolument justifié.

Le *Foreing Office* a opposé une fin de non-recevoir définitive aux suggestions germaniques touchant l'ouverture de négociations entre les deux pays, au sujet du rajustement des tarifs anglais.

La réponse négative du Gouvernement britannique mérite d'autant plus d'être soulignée, que le traité de commerce germano-anglais de 1925 interdit formellement aux deux parties de recourir à une augmentation de leurs droits de douane respectifs. Il est certain que le Gouvernement de Berlin décrétera sous peu toute une série de mesures défensives dont l'un visera à enrayer le dumping anglais sur le marché du charbon.

La Mandchourie indépendante sous le protectorat japonais ?

Changhaï, 17 décembre. — Les événements marchent rapidement en Mandchourie. Le bruit court qu'il serait question d'un règlement comportant : 1° l'établissement d'un gouvernement indépendant de la Chine proprement dite ; 2° une sorte de protectorat japonais sur la Mandchourie.

La réforme électorale à la Chambre

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

On n'insiste pas pour la clôture. M. Béron, député communiste de la Moselle condamne ce débat électoral, quand tant de graves questions restent en suspens.

M. Léon Blum, député socialiste, de l'Aude. — Nous repousserons la séance de mercredi, car nous ne voulons pas que ce projet soit voté. (Applaudissements extrême-gauche). En réponse aux rumeurs et aux accusations qui ne veulent voir en notre attitude qu'un intérêt électoral, nous pourrions retourner, si elle était passée, la loi contre vous. (Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche).

Le président met aux voix par scrutin public à la tribune, la proposition du président du Conseil de tenir une séance mercredi après-midi, pour la réforme électorale.

Le scrutin est clos à 21 heures. On procède au dépouillement et on effectue le pointage.

Le président fait connaître le résultat du scrutin: La proposition du Gouvernement de tenir une séance exceptionnelle mercredi est repoussée par 234 voix contre 228.

Le résultat du scrutin est accueilli par les applaudissements socialistes.

M. Mandel réclame une suspension pour permettre à la Commission de se réunir. «Je demande à ce sujet un scrutin public.»

M. Ernest Laffont combat cette proposition. « Cette séance, dit-il, devrait être levée sans permettre à la Commission du suffrage universel d'exprimer ses amertumes. (Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche).

M. Herriot. — La Chambre a refusé une séance exceptionnelle pour mercredi et c'est fini. La *Commission du suffrage* universel peut se réunir quand nous serons séparés. Pour nous, votre loi électorale est morte. A vous d'ordonner les funérailles. (Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche).

M. Mandel. — J'ai, comme député, le droit de demander une suspension de séance, en vertu du règlement.

Le Président. — Il reste à approuver les décisions de la Conférence des présidents. (Protestations à gauche et à l'extrême-gauche.

M. André Hesse combat la proposition de M. Mandel.

M. Herriot. — Le débat est clos, la séance ayant été refusée.

M. Mandel retire sa demande de suspension et la séance est levée à 22 h. 15.

Séance demain matin à 9 h. 30. Interpellation sur le chômage et après-midi discussion des baux ruraux.

Démission de M. Olivier de Rivaud

président des Syndicats des banquiers en valeurs

Paris, 17 décembre. — L' « Agence économique et financière » publie une lettre adressée par M. Olivier de Rivaud, président des Syndicats des banquiers en valeurs et au comptant, aux membres de ces syndicats, dans laquelle il donne sa démission de membre de ces syndicats. M. de Rivaud annonce en outre à ses collègues qu'il ne sera pas candidat à la présidence du syndicat des banquiers en valeurs, le 25 janvier 1932.

L'Angleterre envisagerait la suspension de son programme naval pour 1932

Selon le « Daily Herald », le gouvernement britannique envisage la suspension de tout le programme naval anglais pour l'année 1932, à l'exclusion des sous-marins.

En cas de succès de la conférence du désarmement, cette suspension pourrait devenir définitive.

Le général Mittelhausser commandant de l'armée des Alpes

Nancy, 17 décembre. — Depuis qu'il a quitté son quartier général de Nancy, il y a quelques semaines, le *général Mittelhausser*, membre du Conseil supérieur de la guerre, est allé inspecter les garnisons du Sud-Est, du littoral méditerranéen et de la frontière franco-italienne.

L'ancien commandant du 20e corps d'armée est, en effet, désigné, en cas de mobilisation, pour prendre le commandement en chef de l'armée des Alpes.

LE MORATOIRE HOOVER

La lettre du Président Hindenburg fut suscitée par le Gouvernement américain

Washington, 17 décembre. — Au cours du débat sur le moratoire Hoover, à la Commission des voies et moyens, M. Stimson, secrétaire d'Etat, a donné lecture de la lettre adressée par le maréchal Hindenburg à M. Hoover, en juin dernier, lettre dans laquelle le président du Reich attire l'attention du Gouvernement américain sur la détresse du peuple allemand et sur la situation désespérée des finances du pays.

Le correspondant du *Times* à Washington remarque à ce sujet que ce document avait été demandé au maréchal Hindenburg par le Gouvernement américain, pour que celui-ci puisse l'utiliser en réponse aux critiques prévues à l'annonce du moratoire.

Le Sénat discute le projet sur l'outillage national et règle plusieurs interpellations

Paris, 17 décembre. — Le Sénat a commencé jeudi matin la discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés, tendant : 1° à la réalisation immédiate de certains travaux relatifs au

(Photo H. Manuel).

M. A. GARDEY

perfectionnement de l'outillage national ; 2° à la création d'une caisse de crédit aux départements et aux communes pour le perfectionnement de l'outillage national, départemental et communal.

M. Gardey, rapporteur général, après avoir exposé le projet, en demande le vote au Sénat.

L'heure, dit-il, n'est pas aux larges programmes, elle est aux concentrations d'efforts. Ce n'est point dans la dispersion des ressources que le pays retrouvera son équilibre. Permettons plutôt à la France, ramassée sur elle-même, d'attendre l'heure du rayonnement moral et matériel.

M. Joseph Faure, rapporteur pour avis de la commission de l'agriculture, énumère les crédits affectés à l'agriculture, en indiquant leur destination.

Vingt millions avaient été prévus pour la création de débouchés pour les produits agricoles mais ce crédit a été supprimé. La commission de l'agriculture en demande le rétablissement. M. Faure est persuadé que le vote du projet aidera efficacement à lutter contre le chômage et contre l'exode rural.

M. Merlin, rapporteur de la commission d'administration, porte des articles relatifs à la caisse de crédit et aux collectivités locales.

Le général Hirschauer pense qu'il importe d'augmenter les moyens de production du pays. Il voit plusieurs travaux à entreprendre : électrification des forces hydrauliques du bassin du Rhône, canal latéral au Rhin, et amorce de la voie navigable de Strasbourg à Marseille; entreprise du canal des deux mers en Afrique du Nord; le Transsaharien, voie impériale sur laquelle il insiste.

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi matin. Prochaine séance cet après-midi, à 15 h. La séance est levée à 12 h. 10.

Les interpellations

Cet après-midi, M. Leboucq qui préside ouvre la séance à 15 h. 05.

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Fernand Merlin sur le déplacement arbitraire du préfet de la Loire en août dernier, sur des nominations et des actes officiels scandaleux qui se sont produits au cours de la récente période électorale dans le département et la deuxième circonscription de Roanne.

Après une réponse de M. Laval, l'ordre du jour pur et simple clôt ce débat.

On aborde la discussion de l'interpellation de M. Plaisant sur les conditions dans lesquelles le président du Conseil a fait prendre le décret du 11 novembre 1931 relatif au captage et à l'adduction d'eau à Paris des vals de la Loire au détriment des intérêts de tous les départements riverains de la Loire.

M. Laval répond et le Sénat rote l'ordre du jour pur et simple demandé par le Gouvernement.

L'ordre du jour appelé la discussion des interpellations de MM Milliès-Lacroix, Cadilhon et Dauzier: 1° sur les conditions dans lesquelles en ces temps de crise économique générale ont été passés par les grands réseaux de chemin de fer des marchés de traverses en bois dur avec l'étranger à des prix supérieurs à ceux qui étaient offerts par le commerce national; 2° Sur la situation faite au commerce national par les stocks très importants de traverses en bois dur qui attendent sur divers points-frontière d'être introduits en France, en vertu des contingentements datant de trois et quatre années.

Après explications, l'interpellation Milliès-Lacroix renvoyée à demain, à la suite de la discussion de l'outillage national. Séance levée à 19 h. 10.

CHINE ET JAPON

Une information démentie

Paris, 17 décembre. — On déclare officiellement que l'information publiée par un journal américain selon laquelle, à la suite d'un accord intervenu entre la France et le Japon, la France se verrait garantir, par le Japon, la possession d'une province chinoise, est dénuée de tout fondement.

Le général Mollandin à Roubaix

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

LA CONFERENCE SUR L'AVIATION COMMERCIALE ET TOURISTIQUE

Le soir à 20 h. 30, dans l'amphithéâtre de l'Ecole nationale des Beaux-Arts, un public nombreux s'était réuni pour entendre le distingué directeur du Comité français de propagande aérienne parler avec une compétence remarquable de l'aviation commerciale et touristique.

Après avoir été présenté en termes délicats par M. Georges Motte, président de la Chambre de commerce de Roubaix, le général Mollandin indiqua les progrès de l'aviation touristique en France. Un peu partout, s'établissent des organisations qui aident dans la région, à son développement. Et les touristes aériens étrangers trouvent dans notre principale gare aérienne du Bourget une station de passage magnifique. C'est ainsi que pendant une période normale, il passe en moyenne trois avions étrangers par jour.

Le distingué conférencier montra ensuite les avantages de l'avion sur les autres moyens de locomotion: la vitesse, par exemple, est une de ses qualités les plus appréciables, quand on songe que pour aller de Paris à Bruxelles, l'avion fait 50 kilomètres de moins que le train.

Mais la rapidité ne doit pas aller sans la sécurité qui s'accroît chaque jour. Il faut aussi que l'avion devienne un moyen de transport économique, ce qui ne pourra se faire qu'en créant, pour des touristes plus nombreux, des constructions en série.

D'ailleurs, le tourisme ne doit pas laisser indifférents l'industrie et le commerce car souvent le mouvement touristique précède le mouvement commercial.

— Si la vie actuelle ne se conçoit pas sans l'auto, conclut le conférencier, la vie de demain ne pourra se concevoir sans l'avion et on hâtera ce progrès par une étroite collaboration des pouvoirs publics et des généreuses initiatives privées.

Un film intitulé « Les aigles humains » déroula de magnifiques panoramas des Pyrénées, au long d'un vol audacieux effectué par un groupe d'avions.

LES PRIX COGNACQ-JAY

Outre les prix de 25.000 francs décernés à des familles nombreuses dont la liste a été rendue publique mercredi, l'Académie a accordé à des familles nombreuses des prix de 10.000 fr. dont voici la liste des bénéficiaires pour notre région:

Epoux Gaston Dallenne, mineur à Wavrin, 10 enfants vivants; époux Henri Goemine, usinier, rue des Pâtures, à Bourghelles, 10 enfants vivants; époux Christiaens Albert, ouvrier d'usine à Noyelles-les-Seclin, 9 enfants vivants; époux Mairesse Clet, rattacheur à Avesnes-sur-Helpe, 9 enfants vivants; époux Paul Frise, mineur, rue Millet, 8, à Liévin, 8 enfants vivants; époux François Roland, ouvrier à Saulzoir, rue Thiers, 8 enfants vivants; époux Anatole Fruit, peigneur de lin, 138, rue Anatole-France, à Lomme, 8 enfants vivants; époux Degardin Hector, domestique, rue de la Liberté à Marcq, 8 enfants vivants; époux Alfred Delmart, ouvrier peintre à La Bassée, 8 enfants vivants; époux Gustave Jen, journalier à Rumegies, 8 enfants vivants; époux Joseph Englin, ouvrier mineur à Lallaing, 8 enfants vivants; époux Gaston Louvet, fileur en laine, rue Faneau, à Fourmies, 8 enfants vivants.

Conformément au désir exprimé par M. Gabriel Cognacq et afin de se conformer plus complètement aux intentions des fondateurs, il a été décidé qu'une part variable des prix de dix mille francs serait réservée à des candidats qui seraient particulièrement recommandables par leur jeunesse ou pour d'autres considérations.

Ces attributaires sont les familles Jean-Désiré Quagebeur, rédacteur au journal « La Dépêche de Lille », à Santes, sept enfants; Paul Hérin, mineur, à Guesmain-Coron, sept enfants; Félix Godefroy, employé de banque, 71, rue Georges-Mertens, à Saint-André-lez-Lille, sept enfants; Asselin, de Millencourt; Michel, ingénieur, rue de Condé, à Blanc-Misseron, six enfants.

Un prix de 10.000 fr. est attribué à M. Quagebeur rédacteur à la « Dépêche » à Lille

Nous avons appris avec un vif sentiment de plaisir qu'un prix de 10.000 francs de la fondation Cognacq-Jay, réservé aux candidats qui sont particulièrement recommandables par leur jeunesse, a été accordé à notre sympathique confrère, M. Jean Quagebeur, rédacteur à *La Dépêche*.

M. et Mme J. Quagebeur se sont mariés en 1921. Leur famille se compose de sept enfants, cinq garçons et deux filles ; l'aîné à 9 ans et le plus jeune, 1 an.

Nous prions M. et Mme Quagebeur d'accepter nos plus chaleureuses félicitations pour la récompense par laquelle l'Académie française sanctionne leur mérite.

Nous formulons également nos meilleurs vœux pour la santé et l'avenir de leur belle famille.

La Cour d'assises de la Seine a condamné Rachel Merry qui avait tué son ami à 2 ans de prison avec sursis

Paris, 17 décembre. — La Cour d'assises de la Seine juge aujourd'hui Rachel Méry, qui tua son ami.

Le 29 novembre 1930, Rachel Méry venait de faire, avec son ami, M. Heurteur, chef d'orchestre, une dernière promenade en auto. Il était près de minuit, et M. Heurteur reconduisait la jeune fille chez ses parents.

Tout à coup, alors qu'elle était arrivée à quelques minutes de chez elle, Rachel Méry saisit dans son sac le revolver qu'elle avait subtilisé à son père, et elle le braqua sur son compagnon. Elle tira. M. Heurteur fut tué à son volant, et la voiture, privée de direction, allait provoquer un accident, lorsque Rachel Méry la redressa.

La jeune criminelle, qui est accusée d'assassinat, devait comparaître devant la Cour d'assises il y a plusieurs mois déjà. Mais, gravement malade, elle était à l'hôpital. C'est sur une civière que la jeune meurtrière comparaît aujourd'hui devant le jury.

Détail navrant: M. Méry, père de la meurtrière, est mort de désespoir et d'émotion, le 30 janvier dernier.

Après une heure de délibérations, les jurés sont revenus avec une condamnation de principe. Ils ont décidé que Rachel Méry était coupable de coups mortels, avec circonstances atténuantes. Les parties civiles ont obtenu 100.000 francs de dommages-intérêts.

La succession de M. Loucheur à la Chambre

La candidature de M. le docteur Leconte

Notre concitoyen M. le docteur Leconte vient d'adresser à tous les maires de la 1re circonscription d'Avesnes une lettre dans laquelle il leur fait connaître qu'il pose sa candidature au siège laissé vacant à la Chambre par le décès de M. Loucheur, dont il fut le collaborateur durant ces quatre dernières années.

Une démarche des sociétés coopératives d'habitations à bon marché près de M. Blaisot

M. Maurice Vincent a présenté jeudi matin à M. Blaisot, ministre de la Santé publique, une délégation de la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'habitations à bon marché.

Cette délégation dont faisait partie notamment M. Victor Hache, directeur de la Société anonyme roubaisienne d'habitations à bon marché, a fait part de l'émotion éprouvée par les sociétés à l'annonce des réductions importantes de crédits destinés à la mise en œuvre de la loi Loucheur. Elle a protesté aussi contre les lenteurs avec lesquelles sont prises les décisions de la Commission supérieure au sujet des projets présentés par les sociétés.

M. Blaisot fit connaître que les réductions annoncées sont exagérées et annonça que le projet de loi qui prévoit l'octroi de crédits sera déposé vendredi sur le bureau de la Chambre.

Il promit enfin d'examiner d'une façon toute spéciale les revendications qui lui ont été présentées.

UNE NOUVEAUTÉ DE CHERAMY... L'EXTRAIT DE LAVANDE, que vient de créer CHERAMY, contient à un haut degré de concentration l'essence même de la fleur des Alpes. Son emploi régulier, en friction ou en lotion, assainit l'épiderme, tonifie les tissus, stimule l'organisme tout entier. Convient pour la toilette, le voyage, le sport, l'hygiène des enfants, etc... 21750d

UNE CONFÉRENCE SUR LA DÉFENSE DE L'ÉPARGNE AUX FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

Jeudi soir, M. Pezet, député du Morbihan, a fait à l'Ecole des Sciences sociales et politiques de l'Université catholique de Lille et devant un nombreux auditoire, une conférence sur la défense de l'épargne.

Il a exposé la façon dont les catholiques sociaux devaient comprendre la protection de l'épargne; puis il a fait un tableau des dangers qui menacent l'épargne: trop grande crédulité publique, utilisation du prestige du contrôle de l'Etat, appât de la loterie et enfin la propagande faite par une certaine presse.

L'orateur a conclu en invitant tous les catholiques sociaux à collaborer à l'action engagée pour sauver une des forces principales du pays: l'épargne.

LES BUREAUX D'UNE USINE SONT CAMBRIOLÉS A PONT-A-VENDIN

M. Benjamin Cambier, 44 ans, maire de Pont-à-Vendin, a constaté que des cambrioleurs s'étaient introduits dans les bureaux de son usine et avaient essayé de s'attaquer au coffre-fort.

Un voisin a déclaré qu'il avait aperçu, mercredi vers 22 h., deux individus dont l'un faisait les cent pas devant l'usine tandis que l'autre se dissimulait.

DERNIÈRE HEURE

Les travaux du Comité économique franco-allemand

La possibilité d'une entente dans les questions qui seront discutées à Genève en janvier

Berlin, 17 décembre. — La réunion à Berlin de la première sous-commission du Comité économique franco-allemand est terminée. Les résultats de cette première entrevue permettent d'admettre que les difficultés entre les deux pays pourront être le mieux surmontées dans l'intérêt des deux nations par un contact permanent au sein du Comité économique franco-allemand à l'aide de pourparlers entre les diverses branches de l'économie.

L'assemblée plénière d'aujourd'hui a entendu les rapports des deux sous-commissions constituées à Berlin. La commission I A a envisagé la possibilité d'une entente des deux gouvernements dans les questions économiques qui seront discutées à Genève au mois de janvier prochain. La Commission s'est déclarée unanimement d'avis qu'une fois les difficultés actuelles supprimées, il fallait s'efforcer de réaliser graduellement l'unification d'un territoire économique européen.

Le développement des accords industriels privés et la conclusion de traités bilatéraux entre les Etats paraissent être des moyens appropriés; dans ce dessein à la sous-commission I B des entrevues entre les représentants des différents domaines industriels ont été convenues pour la semaine prochaine.

On peut admettre que ces pourparlers aboutiront à la conclusion de nouveaux accords franco-allemands. Il a été souligné que ces accords restent ouverts aux industries intéressées des autres pays et que leur adhésion est fort désirable. Enfin les experts agricoles de la sous-commission ont convenu de s'entretenir à l'avenir d'une façon permanente des problèmes agricoles en suspens.

Négociations commerciales franco-italiennes

Paris, 17 décembre. — Le ministère des Affaires étrangères publie le communiqué suivant rédigé d'un commun accord, entre les gouvernements français et italien:

« A la demande du Gouvernement français la France et l'Italie ont décidé de mettre fin à l'accord commercial de novembre 1922, en application de l'article 6 de cette convention. Animés du désir d'aboutir le plus tôt possible et en tout cas avant que l'accord de 1922 ait cessé de produire ses effets, à une nouvelle convention donnant satisfaction aux intéressés en présence, les deux gouvernements ont convenu d'entrer immédiatement en négociation.

Dernières nouvelles sportives

BOXE

HUAT BAT BILLY JONES

Paris, 17 décembre. — Ce soir, à la salle Wagram, Eugène Huat a battu Billy Jones par arrêt de l'arbitre au septième round.

Poids mouches: Six rounds de 3 minutes: Fernandez bat Garnier par knock-out au deuxième round. — Poids légers: Féodorovitch et Dulhoste font match nul.

Poids lourds: Dix rounds: Collonello bat Senga par arrêt de l'arbitre à la neuvième reprise.

Angelmann bat l'Anglais Bert Kirby par abandon au sixième round.

LES VENTES DE LAINES

Londres, 17 déc. — Clôture de la vente. Durant la série, on estime que 153.000 balles ont été vendues sur environ 190.000 offertes. L'Angleterre a pris 87.000 balles, le Continent (particulièrement l'Allemagne). 66.000 balles.

Les ventes, dans l'ensemble, ont été bien animées. Ce n'est que ces derniers jours que les prix sont devenus plus irréguliers, les Allemands ayant diminué leurs achats.

Les prix comparés avec l'ouverture ne dénotent pas davantage que 5 % de baisse dans les mérinos de bonne finesse moyenne, en toisons et pièces. Ils sont irréguliers dans les toisons tendres de bonne finesse, qui sont moins demandées, ou dans les lots de revente à rendement douteux.

Dans les croisés fins et moyens Nouvelle-Zélande, la hausse de 10 à 15 % signalée à l'ouverture s'est bien maintenue et les prix dans ces genres restent en faveur des vendeurs.

En croisés commune, la baisse s'étend de 5 à 7 %, allant jusque pleinement 10 % dans les plus communes.

La vente prochaine est annoncée pour le 12 janvier.

Sydney, 17 déc. — Enchères très disputées. Cours fermes. Les Français se sont adjugés cette semaine 10 % des quantités.

Melbourne, 17 déc. — Clôture à des prix plus que fermes.

Durban, 17 déc. — Cours très fermes en tendance à la hausse.

Tunedin (Nouvelle-Zélande), 17 déc. — Les prix ont subi une hausse moyenne de 5 % sur les cours de la vente précédente. Les Allemands sont surtout acheteurs.

Pour toute l'Australasie, suspension des ventes durant quinze jours pour les fêtes de Christmas.

Les relations commerciales franco-canadiennes

Ottawa, 17 décembre. — M. Bennett, premier ministre du Canada, a annoncé officiellement aujourd'hui que le préavis de six mois nécessaire à l'abrogation du traité commercial franco-canadien négocié en 1922, avait été donné et qu'en conséquence le traité cesserait d'être en vigueur après le 16 juin 1932.

M. Bennett a ajouté que le gouvernement canadien s'était déclaré disposé à négocier une nouvelle convention commerciale mutuellement avantageuse pour les deux pays.

A l'heure actuelle, les échanges commerciaux entre le Canada et la France se montent à environ 31 millions de dollars, la balance étant légèrement en faveur de ce dernier pays.

Le bilan de la Reichsbank

Berlin, 17 décembre. — Le bilan de la Reichsbank, arrêté au 15 décembre 1931 et publié aujourd'hui, accuse une diminution de 80 millions des placements de la Reichsbank en effets, chèques ou avances sur titres, qui s'établissent à 4 milliards 117.300.000 marks. Le statut-or et devises de la Reichsbank s'établit à 1 milliard 160.500.000 marks, en diminution de 15 millions sur la semaine précédente.

La circulation a diminué de 53 millions et s'établit à 4 milliards 952.300.000 marks. La couverture or et devises de la monnaie allemande n'a subi aucun changement. Elle est de 25.6 %.

— **Un incendie a détruit un immeuble de** trois étages route de Vichy, à Cusset, où se trouvaient un bureau d'octroi et une fabrique de meubles. Les dégâts sont évalués à près d'un million. Une locataire, Mme veuve Contorbe, 70 ans, est morte d'émotion, pendant l'incendie.

— **Les Cortès** ont approuvé la déclaration ministérielle par 294 voix contre 4. Le reste de la Chambre s'est abstenu.

— **En Hollande**, la première Chambre a adopté les projets de loi portant augmentation du tarif douanier de 8 à 10 % et instituant un droit temporaire à l'importation sur la benzine de 6 florins par 100 kilos.

— **A Marseille**, une boulangère, Rina Guide, qui avait tué son mari, 25 ans, prétendant qu'il s'était suicidé, a été arrêtée.

— **A New-Baltimore** (Michigan), au cours d'exercices aériens, trois avions militaires sont entrés en collision. Les trois pilotes ont été tués.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 17 décembre.

Importations, 13.652; américain, hausse 3; brésilien, hausse 3; égyptien, hausse 2.

	New-York		Nouv. cont.		New-Orléans	
Termes	Préc.	Jour			Préc.	Jour
Disp. ...	6.20	6.20	—.—	—.—	6.07	6.04
Déc. ...	6.06	6.05	—.—	—.—	6.05	6.04
Janv. ...	6.09	6.07	—.—	—.—	6.09	6.05
Fév. ...	6.17	6.15	—.—	—.—	—.—	—.—
Mars ...	6.25	6.23	—.—	—.—	6.27	6.24
Avril ...	6.36	6.34	—.—	—.—	—.—	—.—
Mai ...	6.45	6.44	—.—	—.—	6.45	6.44
Juin ...	6.55	6.52	—.—	—.—	—.—	—.—
Juil. ...	6.65	6.61	—.—	—.—	6.63	6.60
Août ...	6.74	6.71	—.—	—.—	—.—	—.—
Sept. ...	6.82	6.80	—.—	—.—	—.—	—.—
Oct. ...	6.92	6.89	—.—	—.—	6.86	6.83
Nov. ...	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 2.000; aux ports du Golfe, 37.000; aux ports du Pacifique, 16.000; dans les villes de l'intérieur, 12.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 5.000; France et Continent, 11.000; Japon et Chine, 37.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres: Sur Paris, 87 37; sur Bruxelles, 248.00; Belges billets, 5 % à 6; Prêt à court terme, 4.

New-York: Sur Paris, 2.99 15/16; Câble transf., 341.37; sur Bruxelles, 13.90 1/2.

SUCRES. — Clôture. — Ventes: 52.000 tonnes. — Cuba prompte livraison, 310. — A terme: Sur janvier, 105; mars, 110; mai, 115; juillet, 120; septembre, 123; octobre, 125; décembre 1932, 122; décembre 1933, 104.

Revue du marché de New-York

New-York, 17 décembre. — L'ouverture est lourde, mais les fluctuations sont très étroites. La faiblesse persistante de l'American Telephone and Telegraph et de l'U. S. Steel influence défavorablement tout le marché. On note toutefois la bonne tenue des cuprifères. Sur des bruits que les négociations concernant la réduction de la production seraient terminées, le marché continue à rétrograder et les cuprifères elles-mêmes sont affectées. Bien que l'on affirme le maintien du dividende de l'American Telephone, le titre est réalisé. Quelques achats de dernière heure réduisent les pertes; la clôture n'en est pas moins faible dans l'ensemble.

Un homme qui brutalisait sa fille est arrêté à Liévin

La police de Liévin vient d'arrêter le mineur polonais Stanislas Pibojdzwiski, âgé de 40 ans, qui s'était rendu coupable de sévices graves sur sa fille, Léonora, âgée de sept ans.

La pauvre enfant était souvent battue et même assommée et fréquemment privée de nourriture.

LE CIRCUIT DE L'EUROPE DES AVIONS DE TOURISME EN 1932

Berlin, 17 décembre. — Six nations: la France, l'Italie, l'Allemagne, la Pologne, la Suisse et la Tchécoslovaquie prendront part, en 1932, au Circuit d'Europe des avions de sport et de tourisme.

Cette épreuve se disputera probablement au mois d'août.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 18 décembre 1931 N° 13.

TANTE GERTRUDE

PAR B. NEULLIES

Il en avait été de même d'une bonne partie du mobilier de la maison ; le salon seul était resté le mieux garni, Paulette voulant à tout prix cacher au monde et aux quelques relations qui lui avaient été fidèles, sa gêne de jour en jour grandissante.

Elle prit le petit coffret qui lui servait à ranger ses bijoux; il était presque vide: il n'y restait plus que deux ou trois objets sans grande valeur: tout avait été vendu.

Peut-être pourrait-elle encore tirer un certain prix, chez un marchand d'antiquités, d'une broche ancienne, d'un travail artistique fort curieux? Mais ce bijou lui venait de sa grand'mère, Mme de Neufmoulins; c'était une véritable relique de famille: il enchâssait le portrait de la vieille châtelaine, qui avait été une des beautés citées à la Cour de Louis-Philippe et à qui Paulette ressemblait d'une façon frappante...

Le cœur de la jeune femme se serra à la perspective de ce nouveau sacrifice et elle fondit en larmes.

Un léger coup frappé à la porte de sa chambre la tira brusquement de son chagrin.

— Entrez! dit-elle après une légère hésitation.

Ce ne pouvait être que sa bonne. Que lui importait si cette fille voyait qu'elle avait pleuré! Et elle ne se dérangea même pas.

— Je suis peut-être indiscrète, chère madame Paule, mais j'ai trouvé toutes les portes ouvertes; personne dans la maison! Comme votre chapeau et vos gants étaient dans le vestibule, j'en ai conclu que vous n'étiez pas sortie.

En entendant cette voix harmonieuse, Mme Wanel avait tressaillii et s'était retournée vivement. A la vue de son beau visage défait, de son regard humide de pleurs, la visiteuse, qui n'était autre que Thérèse, s'arrêta soudain, saisie, inquiète.

— Oh! qu'y a-t-il? interrogea-t-elle anxieusement en s'avançant auprès de son amie. Vous êtes souffrante?... Qu'avez-vous?... Dites-le-moi, je vous en prie.

Ce ton affectueux de tendre sollicitude toucha profondément Paule. Elle était dans une de ces heures noires, désespérées, où une parole sympathique est si douce au cœur meurtri; et, appuyée sur l'épaule de son amie, elle lui avoua toute sa peine.

Elle lui dit sa misérable vie, abreuvée d'affronts, son impuissance à sortir de cette situation critique, la dernière insulte infligée par la servante et qui avait fait déborder la coupe d'amertume.

Thérèse comprit ce qu'avait souffert la jeune femme depuis ces six mois... Que de tortures subies en silence!

— Je suis si incapable d'être pauvre! concluait naïvement Paulette. Je ne comprends pas comment l'argent file si vite! Il me semble pourtant que je dépense très peu et je ne reçois que ces notes! Que faire? que devenir?...

— Il faut tout avouer à Mme Gertrude, déclara délibérément Thérèse, après avoir réfléchi un instant.

— Tout avouer à tante Gertrude?... répéta Paule avec effroi. Oh! non, jamais! J'ai si peur de ses reproches! Elle va me dire encore des choses désagréables, dures... et ça me fait tant souffrir!

Il y avait une telle tristesse dans le ton de Mme Wanel, ses yeux d'enfant avaient pris une expression si désespérée que Thérèse en fut tout émue.

— Pourtant, insista-t-elle, il n'y a que Mme de Neufmoulins qui puisse vous tirer d'embarras... il n'y a qu'elle pour vous faire sortir de cette impasse!

— Oh! non, il ne faut rien dire de tout cela à tante Gertrude, murmura Paule à voix basse, et comme se parlant à elle-même.

— Avez-vous la note de la couturière? interrogea Thérèse après une courte hésitation; voulez-vous me la montrer?

— Mais oui, ma bonne Thérèse... pourquoi pas? Elle doit être dans un de mes tiroirs...

Et Paulette se mit à fouiller tous les tiroirs, où régnait un désordre extrême; les objets les plus divers s'y trouvaient jetés pêle-mêle.

— Qu'en ai-je donc fait? Vous voyez quel froufrou je suis! Je n'ai guère été habituée à ranger mes affaires; jusqu'ici, c'était l'ouvrage de mes femmes de chambre. N'avez-vous pas vu la bonne en bas? Il faudrait lui demander ce qu'elle en a fait.

Thérèse ne put s'empêcher de soupirer; elle comprenait de plus en plus l'incapacité de sa malheureuse amie et elle la plaignait amèrement.

— Il n'y avait personne dans la maison lorsque je suis entrée, dit-elle, mais je puis vous aider dans vos recherches.

— Nous irons voir dans le salon, proposa Paulette.

Les deux amis descendirent. Le même désordre, le même aspect d'abandon désolé régnait partout. Le jardinet, cultivé avec tant de soins par la vieille propriétaire, aux jours où elle résidait dans la modeste demeure, n'était plus aujourd'hui qu'un fouillis d'herbes et d'arbustes touffus aux branches enchevêtrées les unes dans les autres; la cuisine, encombrée de vaisselles de toutes sortes, de cuivres ternis, avait un aspect lamentable. Une odeur de moisissure vous prenait à la gorge quand on entrait dans la petite salle à manger dont les fenêtres semblaient n'avoir pas été ouvertes depuis longtemps.

Paulette fit pénétrer son amie dans le salon; c'était la seule pièce à peu près habitable. Mais, là encore, un froid glacial, ce froid des appartements rarement occupés, vous tombait sur les épaules.

— Comme il fait triste ici, n'est-ce pas? dit Paule, qui vit son amie frissonner légèrement. Aussi ne suis-je heureuse que lorsque je suis dehors... C'est étrange! Lorsque tante Gertrude y résidait et que je venais la voir, la maison me paraissait presque gaie!

Thérèse finit par découvrir la note cherchée dans le tiroir d'un petit meuble, au milieu d'autres paperasses, mémoires et comptes pour la plupart.

— Quinze cents francs! murmura-t-elle avec découragement.

Depuis six mois, Paulette avait dépensé quinze cents francs pour ses toilettes! Juste la moitié de ce qui lui restait comme revenu annuel!

La jeune orpheline devenait de plus en plus songeuse.

— Combien devez-vous à votre servante, chérie? interrogea-t-elle doucement.

— Trois